

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 47

Artikel: Paul Bret et la vivisection
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186605>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lesquelles l'hymne de Rouget de Lisle, d'abord intitulé : *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, prit tout à coup le nom de *Marseillaise*. Voici l'analyse succincte de cet intéressant travail :

Nous sommes au temps de ce grand mouvement révolutionnaire de 1792, qui devait, le 10 août, suspendre les pouvoirs de Louis XVI, et, le 21 septembre suivant, proclamer la République française.

Dans le but de protéger son action, et en vue de la guerre étrangère, l'Assemblée législative décréta le 6 juin, à l'insu du roi, la formation, sous Paris, d'un camp de 20,000 fédérés. A cette nouvelle, la ville de Marseille décida d'organiser immédiatement un bataillon de volontaires et de l'envoyer à Paris. La ville de Montpellier, sa voisine, voulant suivre son exemple, députa auprès des membres du Club des Amis de la Constitution de Marseille, deux de ses meilleurs patriotes. Ils avaient pour mission de s'entendre sur l'époque à laquelle les volontaires marseillais se dirigeraient vers Paris, afin que les deux bataillons puissent faire ensemble ce long voyage.

Les deux délégués de Montpellier furent reçus avec enthousiasme ; le Club organisa en leur honneur un banquet patriotique, dans lequel le nommé Mireur, l'un des délégués, fit entendre pour la première fois, à Marseille, le *Chant de guerre de l'armée du Rhin*. Mireur possédait une voix magnifique ; il chanta les couplets de Rouget de Lisle avec une telle expression, que tous les convives en furent électrisés. Les rédacteurs du *Journal des Départements méridionaux* lui demandèrent les paroles pour les publier. Immédiatement envoyée à l'imprimerie, la chanson parut dès le lendemain matin. Le succès fut immense ; l'hymne fut bientôt connu de toute la ville, grâce à ce journal dont on s'arrachait les numéros.

Les historiens diffèrent sur la manière dont ce chant se répandit dans le Midi, d'avril à juin 1792. M. Granier de Cassagnac suppose que des correspondances et des hasards de garnison firent parvenir l'hymne de Rouget de Lisle à Montpellier, où les chœurs des ouvriers méridionaux le chantèrent. M. Pollio pense qu'il s'est répandu par une propagande naturelle due à l'enthousiasme et au patriotisme des voyageurs de commerce. Quoi qu'il en soit, le succès de l'hymne fut immense dans la capitale de la Provence ; le Club des Amis de la Constitution décida qu'il serait chanté au commencement et à la fin de ses séances. Dans toutes les cérémonies publiques, la musique de la garde nationale exécuta l'air nouveau, et c'est en le chantant que les volontaires marseillais sortirent de leur ville natale pour offrir à Paris le concours de leur dévouement. Leurs femmes, leurs enfants, leurs amis, les accompagnèrent jusque sur la grande route de Marseille à Aix, et les fédérés disparurent peu à peu dans la poussière grise du chemin en répétant le refrain : *Aux armes, citoyens !* Le trajet se fit en 28 jours. « Ils s'avan-

çaient, dit Lamartine, aux applaudissements des populations, reçus, fêtés, enivrés d'enthousiasme et de vin, dans des banquets patriotiques qui se succédaient sur leur passage. Leurs figures hâlées, leurs yeux de feu, leurs uniformes couverts de poussière, leur coiffure phrygienne, leurs armes bizarres, les canons qu'ils traînaient, les branches de verdure dont ils ombrageaient leurs bonnets rouges, leurs langages étrangers, mêlés de juréments et accentués de gestes féroces, tout cela frappait vivement l'imagination de la multitude.... La vieille mère de Lisle, royaliste et religieuse, épouvantée du retentissement de la voix de son fils, lui écrivait : « Qu'est-ce donc que cet hymne révolutionnaire que chante une horde de brigands qui traverse la France, et auquel on mêle notre nom. »

Le défilé dans Paris fut un triomphe. Depuis le matin ils étaient attendus sur la place de la Bastille par une foule compacte qui les acclama avec des transports d'enthousiasme indicibles. A l'ouïe des strophes entraînant et cadencées qui marquaient leur marche, le peuple sentit s'accroître sa fièvre patriotique, et, en souvenir de ceux qui, les premiers, avaient fait retentir l'hymne sacré à ses oreilles, il l'appela *La Marseillaise*.

Les Marseillais ne se bornèrent pas à propager dans Paris l'œuvre de Rouget de Lisle, ils réhabilitèrent la tomate, si populaire dans le Midi sous le nom de *pomme d'amour*, et qui n'avait joui jusque-là, dans la capitale, que d'une estime médiocre. Les fédérés, une fois casernés, en demandèrent partout, dans toutes les auberges, avec une telle insistance, que les traiteurs s'en procurèrent sans retard et réalisèrent de gros bénéfices, spéculant sur la vogue. La mode s'en mêla, et plus tard Barras fit cultiver des tomates dans l'orangerie du Luxembourg. Plusieurs dames du beau monde en portèrent les fleurs jaunes à leur corsage et à leur coiffure, sous le Directoire.

Nous terminons-là ces extraits, en renvoyant nos lecteurs à l'article que nous citons, dans lequel ils trouveront de nombreux et piquants détails qui les intéresseront sans doute vivement.

Paul Bert et la vivisection.

On sait que les vivisections sont des expériences pratiquées sur les animaux vivants, et qui consistent à modifier ou à séparer certaines portions de la machine vivante afin de se rendre un compte exact de leurs usages ou de leur utilité. Pour apprendre comment l'homme et les animaux vivent, il est indispensable d'en voir mourir un grand nombre. A toutes les époques on a pratiqué des vivisections. Les rois de Perse livraient, dit-on, les condamnés à mort aux médecins, afin qu'ils fissent sur eux des vivisections utiles à la médecine.

La vivisection a aujourd'hui en France, pour apôtre convaincu, on pourrait presque dire pour grand prêtre, un homme d'un talent incontestable, qui a le tort ou le mérite de mener de front la science

et la politique, et qui traite l'une et l'autre à peu près avec les mêmes méthodes, pouvant se condenser dans cette formule : « qui veut la fin, veut les moyens. » Aussi se montre-t-il tout aussi impitoyable pour ses adversaires politiques que pour les malheureux animaux qu'il déchiète avec son scalpel. Nous avons nommé M. Paul Bert, tout récemment appelé au Ministère de l'instruction publique par son ami M. Gambetta. Il va sans dire que du sort des adversaires de M. Paul Bert on ne s'inquiète guère, ceux-ci pouvant crier aussi fort que bon leur semble ; mais du sort de ces victimes à quatre pattes, à plumes ou à poils, on s'inquiète davantage, depuis le congrès des sciences médicales à Londres, dans lequel on a mis en relief les avantages, les bienfaits, les charmes même de la vivisection. Ces pauvres bêtes n'ont pas même, en effet, la suprême consolation de pouvoir crier : un petit appareil, aussi simple que barbare, appliqué dans la gueule ou dans le bec du sujet, l'empêche de jeter le moindre cri, tandis que, sous prétexte de découverte scientifique, on met délicatement ses entrailles ou sa cervelle à nu, « pour voir ce qui se passe dedans » tout comme font les enfants à l'égard de leurs chevaux à mécanique et de leurs poupées.

Cet art de découper les animaux vivants étant condamné par les gens sensibles et défendu énergiquement par les savants, il est bien difficile de se prononcer. Sans doute, nous plaignons vivement les lapins qui tombent sous leur scalpel, mais nous plaignons encore plus les malades que l'on ne consulte quelquefois pas plus que les lapins et sur lesquels des praticiens trop hardis pratiquent parfois des méthodes nouvelles qui envoient nombre de patients dans l'autre monde. Il est même à craindre que si l'on proteste trop vivement contre la vivisection, les savants de l'avenir n'ayant plus ni chats, ni lapins sous la main pour leurs expériences, ne les fassent directement sur nous.

Cependant, avant de jeter la pierre à ces savants, il serait peut-être bon d'examiner la façon dont nous agissons journellement à l'égard d'une foule d'animaux, et dans un sens beaucoup plus égoïste que scientifique. Ne parlons pas du gibier que tue le chasseur, celui-là a une mort relativement douce ; mais le poisson que prend le pêcheur, et que l'on laisse agoniser lentement pendant plusieurs heures, après lui avoir labouré le gosier avec un hameçon, n'a pas un sort beaucoup plus enviable que celui des lapins livrés aux savants. On trouve cependant tout naturel de voir ces poissons *frétiller*, c'est-à-dire se tordre dans les convulsions de l'agonie, au fond du panier qui sert en quelque sorte d'antichambre à la poêle à frire.

Les humbles escargots, avec lesquels on compose en Provence des mets très appréciés, doivent également se livrer à de bien cruelles réflexions, quand ils sentent peu à peu s'échauffer l'eau de la marmite dans laquelle on les plonge après les avoir

au préalable *purgés* avec du vinaigre. Les vrais gastronomes font même observer qu'il faut bien se garder de les ébouillanter ; il faut, au contraire, que l'eau s'élève graduellement à la température de l'ébullition.

On histoire dè canari d'èbolton.

Dein ti lè cas, on arâi diabliameint too dè mauderè dè clliâo brâvo bétions ; et quand bin sont adé à sè vouinnâ dein la coffiâ et lo verin, cein ne fâ rein ; on sè porrà diéro passâ dè leu ; kâ on ne pâo portant pas vivrè dè reparâ, dè tserfouillet et d'épenatsès coumeint y'ein a on part pè Lozena que coudont féré et qu'on lâo dit dâi *végétaux*. Assebin faut vairè clliâo lulu ; l'ont ti l'air dè trompe la moo et d'écouessi, asse sets què dâi z'éballès dè boré, que ne sé pas se sariont fotu dè resistâ à 'na forte oûra. L'est voudre bin vairè onna vouarba à la faulx à n'on tsamp dè vilhie espacette bin eintoosse ; y'arâi dè quiet s'amusâ. Na ! tot cein c'est dè la folérâ ; s'on vâo être crâno à l'ovradzo, sè faut rappoyi lè coûtès avoué dâo solido, dâo lard et dâo jambon. Et po on fin bocon que volliâi-vo dè mî qu'on pioton avoué dè la campoûta et dâi truffès boulâitès ? Mè parlâ pas dè voutrès z'herbadzo. Vive lè caïons !

Lo régent dè L... étâi bin dè me n'avi, li qu'avâi atsetâ on galé petit portset po mettrè à l'ingré ! et coumeint cé régent étâi on tot fin po la tchiffra l'avâi de à sa fenna que volliâvè tot marquâ po savâi à diéro lo caïon lâo volliâvè reveni lo dzo dè la boutséri. Notiront dont tot : lo prix dè la bête, la farna grise et lo reprin que l'atsetiront, et comptiront *tant* po lè truffès, lè z'abondancès et tot cein que lo pliantadzo et lo courti aviont fornâi ; et quand l'animau fe tiâ et pézâ, lo régent sè mette à tchiffra 'na règle dè tràï droblia : Si *tant* donne *tant*, combien *tant* ; et quand l'eut fé la *preuve* se trovâ que lo caïon revegnâi à dou francs et on part dè centimes la livra.

— Ma fâi po dâo tchai, l'est dâo tchai, se fe à sa fenna.

— Te possiblo ! se le repond ; mâ l'est onco bin dâo bounheu que n'aussè pas étâ plie pèsant, kâ no serâi revenu onco bin dè pe tchai.

2 Aux innocents les mains pleines.

Les premières semaines de cette union, qui aurait dû être parfaitement heureuse toujours, puisque aussi bien le mari que la femme, ils avaient tout ce qu'il fallait pour cela : — ils étaient jeunes, ils étaient beaux, ils s'aimaient, ils étaient vaillants et ils avaient une bonne et solide santé, ce qui leur permettait de travailler ferme, pour ne jamais manquer de rien ; les premières semaines se passèrent très bien ; Jeanne ne s'aperçut pas trop, ou peut-être ne voulut-elle par avoir l'air de remarquer que Simon revenait parfois un peu parti.

Mais un vilain soir de paye là chose était trop apparente et Jeanne en vint à dire à son mari.

— Je ne suis pas contente, Simon, mais pas contente du tout, ce n'est pas bien de rentrer dans cet état-là ; tu ne m'avais pas promis cela lorsque tu m'as demandé d'être ta femme ; enfin, couche-toi, n'en parlons plus, mais je crois que, pour ce soir, tu n'as ni faim ni soif surtout.